

négoциé avec les provinces pour obtenir des lits supplémentaires et nous avons augmenté les prestations de soins de santé de 136 p. 100 depuis notre arrivée au pouvoir.

Nous avons mis sur pied d'autres programmes, et nous n'avons aucune leçon à recevoir du député ou de son parti sur ce que nous avons fait pour les anciens combattants.

\* \* \*

### LE BUDGET

**Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, je suis sûre que les amis du gouvernement conservateur sont heureux d'apprendre, à la période des questions orales d'aujourd'hui, que le budget n'impose pas de restrictions.

Le ministre des Finances a annoncé dans son budget qu'il plafonnerait les paiements du Régime d'assistance publique du Canada à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique parce que ces provinces sont en «meilleure posture financière». Ce n'est pas le cas des pauvres de ces provinces. Ils sont aussi démunis que ceux des autres provinces.

Je m'adresse au premier ministre. J'aimerais qu'il explique à la Chambre pourquoi, dans son budget, il s'attache aux pauvres de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, je ne crois pas qu'on puisse ramener la Confédération à une question de profits et pertes. Nous sommes aux prises avec un déficit particulièrement lourd, que le premier ministre a décrit comme un problème national.

Que la députée examine la situation financière des trois provinces en question. La province la plus peuplée se vante même d'équilibrer son budget, d'avoir un excédent en réalité. Elle peut consacrer ces fonds aux pauvres, aux soins de santé et au logement et peut-être éliminer une partie des dépenses superflues de ses services.

Seulement 1 p. 100 du budget global de ces provinces sera touché. C'est même beaucoup moins la première année, seulement 0,5 p. 100. Ce sera environ 1,2 p. 100 la deuxième année. Ces provinces devront rajuster leur budget de 1 p. 100 par année. J'estime que toutes les trois peuvent le faire sans négliger pour autant les personnes de notre société qui ont besoin de leur aide.

### Questions orales

**Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, la réponse du ministre me choque beaucoup. En effet, le gouvernement de ma province réussit à équilibrer son budget en saignant les pauvres à blanc année après année.

Les députés d'en face n'ont qu'à aller en Colombie-Britannique voir par eux-mêmes les 280 000 enfants qui ne bénéficient pas de services de garde, les centaines d'enfants à qui l'on doit offrir le repas du midi à l'école et les centaines d'autres qui dépendent des banques d'alimentation et toute la pauvreté que ces députés rejettent du revers de la main.

Le député peut-il honnêtement justifier qu'on impose un pareil fardeau supplémentaire à des gens qui sont déjà saignés à blanc par le gouvernement provincial?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, la députée oublie notamment que les paiements de transfert aux provinces vont augmenter—et non diminuer, comme elle se plaît à le dire—de 5 p. 100 l'an prochain pour leur permettre de venir en aide à ces gens-là.

Notre gouvernement a beaucoup fait pour aider les moins fortunés, et j'en suis très fier, à l'instar de tous mes collègues.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique va bénéficier l'an prochain d'une augmentation de 5 p. 100, comme les autres gouvernements provinciaux dont les paiements ont été plafonnés.

\* \* \*

[Français]

### LES COLLECTIVITÉS DU NORD

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

La population de la communauté d'Umiuq, au Québec, souffre terriblement de l'augmentation du prix des aliments depuis que la Société canadienne des postes a augmenté ses tarifs postaux de 30 p. 100, de 100 p. 100, et même davantage.

Monsieur le Président, ma question est la suivante: Pendant que son ministère étudie encore la question des tarifs exorbitants décrétés par Postes Canada le 31 janvier dernier, le ministre peut-il nous dire si son ministère va prendre en considération les problèmes graves qui affectent la santé et le bien-être des habitants du Nord avant la fin de l'étude prévue pour le 1<sup>er</sup> février 1991?